

REGARDS SUR MAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES PARUTION TRIMESTRIELLE

MARS 2016 - NUMERO 74



Edito du Maire

Depuis quelques semaines Madame Rivière, notre secrétaire de mairie, a des soucis de santé. À 2 mois de la retraite c'est très ennuyeux pour elle, sa famille et pour nous tous. Je lui souhaite un prompt rétablissement et de la sérénité face à cette épreuve soudaine.

Nous avons anticipé son remplacement dès janvier et nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Mélanie Taupin. Consciente de l'ampleur de la tâche qui l'attend, Madame Taupin nous apportera toute sa jeunesse, son expérience et son dynamisme pour la remplacer. Je lui souhaite la bienvenue dans notre village et je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Avec ce changement important pour nous, les élus et Madame Verdun assurent le quotidien le temps que Madame Taupin prenne ses marques. Un grand merci à toutes et tous.

Recensement

Depuis fin janvier, deux agents recenseurs, M Benharous et M Hainsselin ont sillonné le village afin de recenser l'ensemble de la population de May. Je les remercie de leur patience et du travail accompli. Au 1er mars, nous sommes 905 habitants, soit 4 de plus qu'en 2012. Merci à tous pour leur bon accueil.

Micro-crèche

Après 1 an de réflexion et de négociation, la micro crèche de May va ouvrir ses portes le 2 mai 2016. 10 places pour des jeunes enfants seront disponibles. Des places sont déjà réservées, alors n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Incendie local communal

Le 5 septembre dernier, nous avons été réveillés par les sirènes des pompiers et de gendarmerie. Le hangar communal loué par la mairie est parti en fumée, ainsi que tout ce qui s'y trouvait (véhicule, tracteur, panneaux, équipement...). Au bout de 3 mois de négociation, de visites d'experts, le dossier est bouclé avec notre assureur. Nous avons reçu les indemnités à la hauteur de nos espérances. Le bâtiment a été déblayé en février. À court terme, nous réutiliserons la partie du bâtiment non brûlée.

Les travaux

2015 a été riche en événements et nous avons dû composer avec les plans Vigipirate et l'état d'urgence. Ces dispositifs imposés nous contraignent à mettre en place des mesures de sécurité qui ne plaisent pas toujours, nous en sommes bien conscients. Nous allons tenter d'améliorer le système pour faciliter l'accès à l'école et aux activités périscolaires. Un système de visiophone sera installé pour permettre un meilleur flux des parents et des enfants au sein de l'école.

En 2016, nous poursuivrons donc nos travaux de rénovation de la commune et entamerons une réflexion de modernisation de voirie au niveau des abords du cimetière, de la mairie, de l'école et du parking. Nous allons lancer également une étude concernant la rénovation de l'église. Cette étude nous indiquera les travaux qui seront à accomplir dans le temps pour la consolider.

Évidemment ces projets se feront à la mesure des finances d'une commune comme la nôtre. Vous connaissez comme moi la baisse des dotations de l'État que subissent les communes et c'est pourquoi nous devons être prudents sur notre avenir.

Pascal MEHEUT

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

Louise BRUGGEMAN, née le 25 novembre 2015, 5 rue de Rosoy
Rafaël CHINCHILLA, né le 1er janvier 2016, 6 rue de Crouy
Jade BERARD BELLOT, née le 1er janvier 2016, 39 rue du Pré Gault

DECES

Kévin FRANOT (22 ans) décédé le 28 décembre 2015 à Le Kremlin-Bicêtre (94), 5 rue du Pré Gault
Huguette SALMON, veuve GOURDON (92 ans) décédée le 04 janvier 2016 à Meaux, 9 rue de Glatigny
François DENIS, décédé le 17 février 2016 à Meaux, ferme de Gevres

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, filles et garçons de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie, après la date de leurs 16 ans.

Sont concernés cette année, celles et **ceux nés en 2000**.
Nés en **JANVIER, FEVRIER, MARS** avant le **31 mars 2016**.

Nés en **AVRIL, MAI, JUIN** avant le **30 juin 2016**.
Nés en **JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE** avant le **30 septembre 2016**.

Nés en **OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE** avant le **31 décembre 2016**.

Bien respecter les dates, se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

RECENSEMENT 2016

Du 21 janvier au 20 février, vous avez eu l'occasion de remarquer nos deux agents recenseurs à l'œuvre parcourant la commune dans tous les sens pour essayer de mener à bien leur mission. Nous tenons à les remercier ainsi que les habitants qui se sont prêtés, souvent de bonne grâce, à cette démarche citoyenne en les recevant et en prenant le temps de remplir le questionnaire demandé par l'INSEE.

Le recensement est un outil précieux d'aide à la prévision pour les communes, il ne doit pas être négligé et notre objectif qui était de 100% de réponses n'a malheureusement pas été atteint, en effet il n'a été que de 98%, 8 foyers n'ont pu ou voulu prendre le temps de répondre à cette enquête pourtant obligatoire sous peine d'amende.

Il ressort des données recueillies que le nombre d'habitants dans notre commune est resté stable, de 901 au dernier recensement de 2011 nous sommes aujourd'hui à 905.

Pour la première fois, il nous a été donné la possibilité de répondre aux questions directement sur le site mis en service par l'INSEE « le-recensement-et-moi » et malgré

un réseau défaillant à Vernelles et Marnoue-la-Poterie qui a empêché les habitants de profiter de cette opportunité, notre commune s'est largement placée au-dessus de la moyenne nationale qui est de 30% avec un taux de réponses informatiques de 44%. Pas de doute que dans 5 ans au prochain recensement, nous atteindrons les 60% de réponses en ligne contribuant ainsi à améliorer la qualité tout en réduisant les coûts.

URBANISME

L'élaboration de notre PLU continue. Au fil des réunions, les membres de la commission et Mme Courtois du cabinet GEOGRAM, continuent à dresser ce que seront les futures règles d'urbanisme pour les 20 prochaines années.

Je vous rappelle, qu'en Mairie vous trouverez un exemplaire des comptes-rendus des réunions de commissions. Un cahier est à votre disposition, pour rédiger vos remarques.

Une **réunion publique** aura lieu en **septembre 2016**.

Frédéric LEBON

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des horaires pour la production du bruit.

- Les jours ouvrés : de 07h à 20h
- Les samedis : de 09h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts est prévu le mercredi matin du **30 mars 2016 au 30 novembre 2016**.

RAMASSAGE EXTRAS-MENAGERS

Sortir la veille :

- Jeudi 12 mai 2016
- Jeudi 10 novembre 2016

CEREMONIE DU 8 MAI 2016

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie commémorative du 08 mai.

Rendez vous à 11 heures à la Mairie pour aller déposer une gerbe au monument aux morts.

Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle du conseil. Le Bleu de France vous sera proposé par les enfants de l'école.

Merci d'avance pour votre accueil.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le logiciel de gestion de la restauration scolaire est aujourd'hui opérationnel. Je vous rappelle que vous avez jusqu'au jeudi 12 heures pour commander en ligne via internet les repas de la semaine suivante. N'oubliez pas d'informer, dès le 1er jour, le secrétariat de mairie ou moi-même de l'absence de votre(vos) enfant(s) pour maladie. Les repas commandés feront l'objet d'un remboursement dès le 3ème jour d'absence.

Les factures sont éditées en fin de mois. Vous pouvez les régler, de préférence en ligne par carte bleue ou prélèvement. Une permanence a lieu chaque mois à la mairie pour les règlements par chèque ou en espèces. A noter que, lorsque la date d'échéance est passée, il n'est plus possible de payer les factures en ligne. Vous devez alors vous présenter pendant la permanence pour régler votre facture auprès du régisseur de la cantine.

Francine THIERY

NOUVEAUX TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

(vendredi de 13h30 à 16h30)

Devant le succès remporté par l'activité « poney », dans le cadre des NAP en 2015, par délibération du conseil municipal du 17 novembre 2015, cette activité sera reconduite sur les mois de mai à juin 2016. Les inscriptions aux NAP se font, comme pour les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir auprès de la directrice, Gwenaëlle NAPIERAJ (06.71.16.43.21).

Francine THIERY

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Petit rappel de l'équipe pour le périscolaire et les NAP

Notre équipe se compose pour l'Accueil Périscolaire :

- Une directrice Léo Lagrange : **Mlle NAPIERAJ Gwenaëlle** (06.71.16.43.21)
- Une animatrice BAFA Léo Lagrange : **Mlle ADAM-PORRES Adeline**
- Une animatrice BAFA de la mairie : **Mlle THIOUX Nadine**

Pour les NAP du vendredi :

- Une directrice Léo Lagrange : **Mlle NAPIERAJ Gwenaëlle**
- Une animatrice BAFA Léo Lagrange : **Mlle ADAM-PORRES Adeline**
- Deux animatrices BAFA de la mairie : **Mlle THIOUX Nadine** et **Mlle CAILLÈRE Julie**

Nous continuons notre traversée dans le pays de l'Art.

Les activités proposées au NAP jusqu'aux vacances d'avril 2016, sont les suivantes :

- ATELIER PHOTOGRAPHIE, avec Gwenaëlle
- ATELIER SPORTIF, avec Julie
- ATELIER FRESQUE et PYRAMIDE HUMAINE, avec Adeline
- Et pour les petits, TEMPS DE REPOS et ACTIVITÉS MANUELLES, avec Nadine

Je tiens à vous informer que les factures du périscolaire et des Nap pourront être payées en ligne prochainement.

L'équipe d'animation

ECOLE

Inscriptions à l'école maternelle

Pour admettre votre enfant en première année de maternelle (Petite Section), vous devez l'inscrire en mairie. Les inscriptions auront lieu le **jeudi de 18 h à 20 h** et le **samedi à partir de 10 h**.

Ensuite, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice, de préférence les mardis (jour de décharge) de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Si vous souhaitez un autre jour, merci de prendre contact au 01.60.01.10.08 (répondeur). Les inscriptions débuteront le **mardi 8 mars** et prendront **fin le mardi 12 avril**.

Le livret de famille, la carnet de santé et l'inscription en mairie sont des documents obligatoires à l'admission à l'école maternelle.

Une petite matinée d'adaptation (de 8h 30 à 10 h 15) est proposée la dernière semaine de juin ou la première semaine de juillet, pour que les futurs élèves de l'école du Mail Fleuri se familiarisent avec les lieux et la vie de classe. Il n'y a rien d'obligatoire, c'est un choix des parents.

Mme Vasseur, directrice.

ENFANCE & SCOLARITÉ

MICRO CRECHE

Le **02 Mai 2016** la micro-crèche "**Les Petits Mahouyots**" ouvrira ses portes.

Envie d'un mode de garde collectif pour votre enfant ? C'est possible même en milieu rural !

Après le succès rencontré par la micro-crèche de Puisieux ouverte en 2009, l'association **Graines de nos Villages** ouvrira le 02 mai 2016 une nouvelle structure d'accueil à May en Multien.

Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?

Il s'agit d'un mode d'accueil collectif du jeune enfant (3 mois à 6 ans), en petite unité réduite à 10 enfants en même temps.

Une équipe de professionnelles qualifiées, diplômées et expérimentées (Educatrice, Auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance ...), accueille les enfants dans une maison spécialement aménagée et équipée pour le confort, la sécurité et l'éveil des tout-petits.

La structure est soumise à l'obtention d'un agrément délivré par la PMI, garantissant la conformité des installations, le professionnalisme de l'équipe, la pertinence du projet pédagogique et d'établissement.

La taille de la micro-crèche s'adapte parfaitement à nos villages ruraux et permet de proposer dans une même offre : les atouts de la collectivité et le cocooning de l'accueil familial.

Pour plus de renseignements contactez la micro-crèche :

"Les Petits Multiens" à Puisieux au 01 60 25 34 67.

La micro-crèche est gérée par les bénévoles de l'association (loi 1901) "Graines de nos Villages".



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Une réunion publique d'information se tiendra le vendredi 18 mars à 20h30, salle des fêtes de May-en-Multien, afin de présenter aux habitants le mode de garde de la nouvelle micro-crèche "Les petits Mahouyots" (cf article plus haut).

SANTE

Maison de santé à Crouy-sur-Ourcq

Les travaux se sont terminés en février, la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Crouy-sur-Ourcq a ouvert ses portes au public le lundi 7 mars !

Installés dans 600 m², les professionnels de santé et leurs patients vont pouvoir profiter d'équipements entièrement neufs et aménagés dans un esprit de modernité. Ce bâtiment, construit de plain-pied, comporte plusieurs cabinets médicaux, 6 espaces paramédicaux, une salle de réunion dédiée à l'information de santé publique mais aussi un logement destiné aux stagiaires et médecins remplaçants.

Afin de compléter cette équipe, un nouveau médecin va intégrer les locaux à partir du 21 mars. Présent 3 jours par semaine, les lundis, mardis et mercredis, il contribuera à l'amélioration de l'accessibilité aux soins pour les patients du territoire.

Infirmière libérale, soin à domicile

Une nouvelle infirmière libérale s'est installée sur notre commune !

Voici ses coordonnées:

Madame Diana MERABLI, 1 rue Rosoy 77145 May-en-Multien

Port.: 0638240750 Tel.: 0160014336

Mairie de May-en-Multien

4 place de la Mairie 77145 May-en-Multien

Tél. : 01 60 01 74 98

Fax. : 01 60 01 18 15

Courriel : mairie.may-en-multien@laposte.net

site : www.may-en-multien.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

. Lundi et mardi de 15h à 18h

. Mercredi (fermé au public)

. Jeudi de 18h à 20h (permanence des élus)

. Samedi de 9h à 12h

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

De la période automnale jusqu'à début 2016 ont été organisés pour vous les événements suivants :

- Le 08 novembre, un loto automnal toujours avec le sourire et la bonne humeur pour vous faire gagner le gros lot.
- L'arrivée du beaujolais nouveau a été fêtée dignement avec un buffet bien garni et du vin à volonté, le 19 novembre.

- Une sortie à Reims, le 05 décembre, avec visite d'une cave à champagne puis séance de shopping au marché de Noël.

- Le 31 décembre, la soirée du Nouvel An où comme chaque année les convives étaient enchantés en cette soirée si particulière.

Nous vous informons que l'association a participé à hauteur de 655€ aux cadeaux de Noël des enfants lors de la venue du Père Noël sur la commune.

Le comité organisera très bientôt de nouvelles manifestations, parmi lesquelles, vous trouverez :

- Le 03 avril, une brocante.
- Le 30 avril, un loto.
- Le 27 mai, une participation à la fête des voisins.

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE

N'oubliez pas qu'en ce début d'année, on peut s'inscrire ou se réinscrire, régler sa cotisation et à cette occasion recevoir un cadeau...

Petit rappel des conditions d'adhésion donnant droit aux prêts gratuits pendant une année : **9€ pour une famille, 7€ pour un adulte, 2€ pour un enfant, Gratuité pour les enfants de l'école du village.**

Horaires :

- le mercredi de 16h à 19 h
- Le samedi de 11 h00 à 13h00

Le bibliobus passera à May le lundi 21 mars 2016 à 13h30. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez choisir les livres avec nous et pour toute participation à la vie de la bibliothèque.

Nous proposons des livres de cuisine, de décoration, de travaux manuels, de jardinage, des livres d'histoire de la région et des balades en Seine et Marne, des BD enfants et adultes, des romans, des policiers et de la science fiction et même des classiques pour les collégiens.

Les prochains **troc de plantes** auront lieu les **9 et 16 avril** devant la bibliothèque. Vous pourrez, bien sûr, emporter des plants et des plantes même si vous n'avez rien à échanger.

Nous demandons aux personnes qui quittent May en Multien de ne pas oublier, lorsqu'elles préparent leur déménagement, de mettre de côté les livres empruntés à la bibliothèque et de les rendre avant de partir ou de les déposer à la mairie.

Nous vous rappelons que nous sommes preneurs de tous les livres que vous voudrez bien nous donner; ils seront triés, gardés pour être mis au prêt ou proposés à la vente sur notre stand lors de la prochaine brocante.

Nous remercions vivement Monsieur Jean-Paul Garnier d'héberger nos palettes de livres à la ferme de la Croix en attendant des jours meilleurs.

CLUB DE LA DETENTE

Voici un petit résumé des activités du Club pour les derniers mois de l'année 2015.

- Le 15 novembre à midi, une quarantaine de convives se sont retrouvés, à la salle des fêtes de MAY, pour partager un succulent repas, préparé et servi par l'équipe du Château Marysien. L'après-midi s'est prolongée dans une ambiance chaleureuse.

- Le 09 décembre après-midi, une trentaine d'adhérents a pris place à bord d'un car de chez VIABUS pour aller assister à la représentation d'une pièce de théâtre "LE MENSONGE" au Théâtre ÉDOUARD VII à PARIS. Tous ont passé un très bon moment et apprécié le jeu des acteurs.

- Quelques jours avant Noël, quelques bénévoles du Club ont aidé à emballer des cadeaux pour les enfants des écoles, ainsi que pour les personnes âgées de May vivant en maison de Retraite.

Nous vous rappelons que le Club de la Détente vous accueille toutes les deux semaines, le jeudi, à partir de 14h, à la salle des Associations (contiguë à la salle des fêtes), pour un après-midi ludique ou simplement se retrouver pour discuter, rire, etc.

Les prochains R.V. seront le 24 mars puis les 7 et 21 avril 2016.

N'hésitez pas à venir nombreux.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Michel RIVIERE (Président) au 01.60.01.84.22.

ASSOCIATIONS

L'ATELIER CREATIF

L'ATELIER CREATIF DU MULTIEN se tient tous les deuxièmes mardis de chaque mois.

Un Atelier de CARTERIE vous est proposé.

Et tous les autres mardis sont toujours consacrés aux autres activités de BRODERIE –HARDENGER – CARTONNAGE - CROCHET– BOUTIS - PATCHWORK

Toujours sous les conseils de NADIA Tél : 06.83.56.86.52

N'hésitez pas à venir faire un essai tous les mardis à la nouvelle salle des ASSOCIATIONS derrière le MILLE CLUB de 20h à 22h.

ENEZ NOUS REJOINDRE et ESSAYER

FOOTBALL CLUB DE MAY

Nous avons commencé l'année par un repas sur le thème "le FC May vous emmène au soleil", fin janvier. Les convives ont pu apprécier une belle soirée de l'apéritif au dessert dans une ambiance festive et ont pu danser jusqu'au petit matin grâce au DJ.

Notre prochaine loto aura lieu le **samedi 02 avril**. Ouverture des portes 19h petite restauration sur place. On compte sur vous !!!

Venons en maintenant à notre saison, durant ce dernier trimestre et le début d'année, peu de matchs ont eu lieu à cause du mauvais temps, il en est de même pour les entraînements, ne disposant pas du gymnase de Crouy car sollicité par beaucoup d'associations.

Entre le **21 et 26 mars** au gymnase de Crouy sur Ourcq, le futsal du FC May jouera en 1/4 de final contre Villeparisis. Venez les encourager !!! Nous vous tiendrons informé via la page Facebook du village.

À très bientôt, sportivement et allez May !

